



Je divorce et je suis perdue

Par **jessbos**, le **16/06/2012 à 03:37**

Bonjour, mon mari m'a quitté il y a 3 semaines pour une autre femme qui a 3 enfants, nous n'en avons pas et qu'on connaît depuis 1 mois, il demande le divorce nous avons acheté une maison qui n'est pas terminée et je souhaite la conserver car je ne paie pas grand chose et si je prend un autre logement les loyers sont plus élevés et j'aimerais beaucoup la garder chose que je lui ai dit alors il me demande 12 000 euros et en échange il veut que je ne lui réclame rien d'autre pas de prestation compensatoire ou autre je ne sais plus quoi faire je suis perdue j'ai une avocate mais j'aurais aimé avoir un avis svp

Par **edith1034**, le **16/06/2012 à 08:13**

BONJOUR pour tout savoir sur le divorce <http://www.fbis.net/Divorceinfo.htm>

Par **cocotte1003**, le **16/06/2012 à 12:57**

Bonjour, soit vous faites un divorce à l'amiable en vous mettant d'accord sur le devenir de la maison, l'éventuelle pension compensatoire. Soit vous faites un divorce pour faute puisque votre mari a quitté le domicile conjugal sans l'autorisation du juge. Effectivement il vous faudra racheter à votre mari la part de la maison qu'il possède si vous souhaitez la garder ou payer une indemnité d'occupation. La prestation compensatoire est décidée par le juge en fonction des différences de revenus et du temps où vous avez été mariée. Un divorce amiable est plus rapide et moins cher puisque vous pouvez prendre un avocat commun, cordialement